

Séminaire A.M.U.E.

Mercredi 02 juillet 2003

*« La mise en place du LMD dans les
universités françaises »*

*Intervention de Guy MELANCON
Université Paul Valéry- Montpellier 3*



Intervention table ronde AMUE : vers une rénovation de la pédagogie

Mon rôle de directeur d'un service commun chargé de mener le projet d'intégration des TICE me permet d'apporter un éclairage sur la place des TICE dans le développement d'une offre de formation, d'un point de vue organisationnel et institutionnel. L'expérience dont je peux témoigner est tirée de l'expérience sur le terrain avec les équipes enseignantes dans une démarche d'accompagnement et avec les instances décisionnelles de l'université. Je fais l'hypothèse que la situation dans notre université est assez représentative de ce qui se passe ailleurs, comme j'ai pu l'observer à quelques occasions, en France et à l'étranger. Face à l'introduction des TICE dans l'enseignement les attitudes et les tendances sont polarisées. Certains les refusent avec force et sur la base d'arguments qui parfois sont fondés, d'autres adhèrent aux perspectives qu'elles ouvrent et remettent en question leurs pratiques pédagogiques. D'autres, les plus nombreux, se posent en observateurs et sont difficiles à mobiliser. Ce phénomène n'est pas spécifique aux TICE mais reflète la résistance naturelle au changement, quel qu'il soit.

Cette résistance est relativement facile à comprendre et à expliquer. L'introduction des TICE transforme complètement le dialogue entre l'enseignant et les étudiants. Je ne prétends pas pouvoir théoriser sur ce sujet, mais on peut sans trop se tromper affirmer qu'il y a un passage d'un mode unilatéral à un mode multilatéral difficile à appréhender pour l'enseignant, auquel s'ajoute la difficulté d'appropriation de la technologie. Son rôle de diffuseur de la connaissance passe à celui d'animateur ou de coordonnateur d'une micro-société de la connaissance, sans négliger son rôle d'instigateur du dialogue et superviseur des travaux que mène chacun des étudiants.

Nous avons fait le choix au METICE de travailler avec les équipes enseignantes les plus motivées. Il faut d'ailleurs souligner que les équipes ayant fait le choix des TICE ont proposé leur adoption dans l'ensemble de leurs maquettes de formation et non pas seulement pour quelques cours isolés. Cela me semble être la bonne démarche, d'autant plus que ce choix se fait souvent de pair avec une ouverture de l'offre de formation à distance. Elle démontre aussi que la démarche est commune à toute l'équipe enseignante, voire à tout un département.

Notre rôle auprès de ces équipes enseignantes est de les accompagner. Nous agissons comme cellule conseil pour ce qui concerne la formation aux outils et la formation des formateurs. On parle en effet du nouveau métier de l'enseignant et on doit s'y préparer. Même



les équipes volontaires doivent acquérir ces nouvelles façons de pratiquer l'enseignement. Nous travaillons aussi à repenser le contenu des cours, maintenant rendu accessible aux étudiants sur des supports de diffusion divers, web, CD-rom, papier, etc. Cet éclatement du contenu dans la forme a une double incidence.

Premièrement, l'interactivité de la salle de classe laisse la place à l'interactivité telle qu'elle peut se pratiquer avec les TICE : liens hypertextes, compositions ou synchronisation de séquences vidéos ou de commentaires filmés avec un texte, alternance entre lectures, théorie et exercices au gré de la volonté de l'étudiant, etc.

Ce remodelage du contenu doit être précédé d'une réflexion et suivi d'un important travail de production. Le passage d'un discours linéaire (le photocopié) à une myriade d'éléments et à leur combinatoire pédagogique n'est pas simple. Cette réflexion doit aussi être menée en vue d'une instanciation dans les technologies disponibles. Nous avons fait le choix au METICE de constituer avec les enseignants des équipes comprenant des professionnels du multimédia. Ces professionnels se posent en interlocuteur et en médiateur du savoir que possède l'enseignant et qu'il souhaite transmettre.

Il me semble indispensable que ce travail avec l'enseignant soit fait non seulement par des experts de la conception multimédia, mais par des non-enseignant. La partie la plus difficile de cette réflexion consiste non pas à trouver une forme à donner au contenu, mais à définir clairement les objectifs du cours au bon niveau de granularité. Une fois cet exercice accompli, l'enseignant est souvent à même de proposer le bon support, même s'il ne participe pas nécessairement à la réalisation du contenu.

Deuxièmement, la question de la rétribution du travail des enseignants au sein de ces équipes d'ingénierie pédagogique se pose systématiquement. Bien que l'on puisse bricoler des solutions locales à ce problème, c'en est un qui doit être soulevé au niveau des établissements. La solution exige par ailleurs que l'on distingue dans le travail de l'enseignant les phases de production de contenus et les séances d'animation des formations. L'introduction de tuteurs dans les animations des formations à distance en est l'illustration tangible. Ces questions sensibles sont difficiles à résoudre en ce qu'elles exigent de repenser le métier de l'enseignant et la définition de ses tâches, qui ne sont aujourd'hui définies qu'en terme d'heures de présence physique en salle de cours.

Mes quelques remarques posent donc en termes simples les questions incontournables amenées par l'introduction des TICE dans l'enseignement. Bien que des solutions puissent être trouvées sur le terrain, il est absolument nécessaire que le débat soit mené au niveau des universités et que les directions prennent position. L'introduction des TICE et le développement de l'enseignement médiatisé (à distance en partie ou en totalité) doit s'appuyer sur des objectifs formulés clairement par la direction :

- S'agit-il de contourner des contraintes d'espace et de temps ?
- S'agit-il d'un objectif de qualité en diversifiant les modalités d'enseignement ?
- S'agit-il d'ouvrir l'offre de formation au niveau national ou européen ?
- Etc.



(Les motivations et objectifs de chaque composante d'un même établissement peuvent évidemment différer.) De plus, le projet d'intégration des TICE au niveau de l'établissement devra s'intégrer naturellement dans un projet de développement des environnements numériques de travail, pour les étudiants, les enseignants et tout le personnel. Il s'agit en réalité de favoriser le développement une nouvelle culture de la communication à plusieurs canaux, asynchrones, comme nous en prenons doucement l'habitude avec internet. La question de la rétribution des enseignants et de la prise en compte de l'encadrement pédagogique effectué à l'aide des nouveaux médias doit elle aussi être étudiée sérieusement. Cette question est intimement liée au calcul des enveloppes d'heures – de présence en salle de classe – accordées aux composantes. Dans le cas de l'enseignement à distance, la situation est rendue difficile lorsque les étudiants à distance sont assimilés à des étudiants non-assidus. Il est à mon sens nécessaire de définir un statut spécifique pour ces étudiants qui les distingue tant du point de vue des procédures administratives diverses, que du point de vue de leur prise en compte dans la répartition des ressources d'enseignements, à tous niveaux.

En conclusion, l'intégration des TICE s'est bien engagée sur le terrain grâce aux efforts et aux travaux des pionniers. La seconde phase, actuelle, exige une prise de position des équipes de direction et des instances décisionnelles des établissements. C'est seulement à cette condition que pourrons être mis en place de façon durable des structures capables d'accompagner les enseignants, de mobiliser le plus grand nombre et d'assurer le succès de la migration vers les TICE.

Guy Melançon, directeur du service commun METICE
Université Paul valéry
www.univ-montp3.fr/metice